



Connexion automatique à un site web

Par Webmaster

Bonjour,

Je dois développer un programme qui se connecte automatiquement à un site web pour déposer une annonce dans le compte qu'un utilisateur dispose sur ce site.

Ce utilisateur demande donc à déléguer la saisie à un processus automatique. Cela lui permet de saisir l'annonce dans son outil interne, et que l'annonce soit ensuite postée automatiquement sur un site web sur lequel il a un abonnement.

La question est la légalité de se connecter automatiquement à un site web (sur lequel l'utilisateur est donc préalablement enregistré).

Le programme effectue les actions :

- Connexion (identifiant/mot de passe)
- enregistrer des données de l'annonce
- déconnexion

Il ne s'agit pas de scraping ou autres. Et le volume des annonces est de l'ordre d'une dizaine par jour pour cet utilisateur sur ce site.

Peut-être que ce n'est même pas un sujet juridique, mais comme dans les conditions générales d'utilisation de certains sites, il est écrit qu'il est interdit d'utiliser un robot... Je n'ai toutefois rien trouvé dans les cgu de ce site, mais peut-être c'est implicite ?

Merci d'avance de vos commentaires.

Par AGeorges

Bonsoir Webmaster,

Ce n'est pas ici qu'il faut poser ce type de question, mais directement au site d'annonces concerné. Au plus probable, ils vous fourniront une réponse technique sur la façon de procéder. Le service ne sera pas forcément gratuit et il pourrait y avoir des conditions associées.